

**LA GUERRE DANS TROIS NOUVELLES DE MARCEL AYMÉ :
LA CARTE, LE DÉCRET, LÉGENDE POLDÈVE**

**THE WAR IN MARCEL AYMÉ'S SHORT STORIES: LA
CARTE, LE DECRET, LÉGENDE POLDÈVE**

**LA GUERRA IN TRE NOVELLE DI MARCEL AYMÉ: LA
CARTE, LE DÉCRET, LÉGENDE POLDÈVE**

Adriana APOSTOL¹

Résumé

*Pourquoi ces nouvelles ? Elles ont été publiées en pré-originale dans des journaux de droite ou collaborationnistes - le prétexte pour certains de mettre très vite l'étiquette de collaborateur à leur auteur. Pourtant le contenu de ces récits en dit autrement. A lire les trois nouvelles de Marcel Aymé, « La Carte », « Le Décret » et « Légende poldève », réunies dans le recueil « Le Passe-muraille » (1943), un élément commun saute aux yeux, la guerre. Dans le présent article, nous nous proposons d'analyser la manière dont la guerre y est envisagée dans la matérialité de l'expérience fantastique. Les « aventures » fantastiques des trois récits choisis pour l'analyse ont lieu par **temps** de guerre mais offrent également un spectacle absurde, délirant, amer, tragi-comique du **temps** ... de la guerre.*

Mots-clés : guerre, temps, ironie, fantastique

Abstract

Why these three particular short stories ? They have been prepublished in collaborationist papers, which was an easy pretext for some critics to consider their author a collaborationist himself. Yet, the text of these short stories says quite the opposite. When reading Marcel Aymé's 'La Carte', 'Le Décret' and 'Légende poldève', gathered in the volume 'Le Passe-muraille'(1943), there is a common element that draws the reader's attention. The aim of the present paper is to analyse the way in which the war appears in the materiality of the fantastic experience. The fantastic 'adventures' related in the short stories selected for analysis occur in wartime, offering an absurde, delirious, bitter and tragicomic show of the time ...of war.

Key words : war, time, irony, fantastic

Riassunto

Perchè queste novelle? Sono state pubblicate inizialmente nei giornali di destra o collaborazionisti – il ché ha offerto un pretesto superficiale ad alcuni di considerare anche il loro autore un collaborazionista. Eppure, il contenuto di

¹ adriana.apostol@upit.ro, Université de Pitești, Roumanie

questi racconti dice il contrario. La lettura delle tre novelle di Marcel Aymé “*La Carte*”, “*Le Décret*” e “*Légende poldève*”, raccolte nel volume “*Le Passe-muraille*”(1943), mostra un elemento comune – la guerra. Nel presente articolo, ci proponiamo di analizzare il modo in cui la guerra viene rappresentata nella materialità dell’esperienza fantastica. Le “*aventure*” fantastiche delle storie selezionate per l’analisi accadono in tempi di guerra, offrendo nello stesso tempo uno spettacolo assurdo, delirante, amaro, tragicomico del tempo ...della guerra.

Parole chiave : guerra, tempo, ironia, fantastico

Introduction : Ni raciste, ni antisémite, ni collaborateur

La Carte, *Le Décret*, *Légende poldève* sont trois nouvelles de Marcel Aymé réunies, dans cet ordre, dans le recueil « *Le passe-muraille* » (1943). L’ordre de leur publication en pré-originale est : *Le décret*, publiée le 29 octobre 1941 dans l’hebdomadaire *Candide* ; *La Carte*, publiée le 2 avril 1942 dans *La Gerbe* ; *Légende poldève*, publiée le 2 octobre 1942 dans le journal de Robert Brasillach¹, *Je suis partout*².

Le fait d’avoir publié ces récits, ainsi que d’autres, dans des journaux de droite ou d’extrême-droite a été une raison suffisante pour certains d’accoler l’étiquette de collaborateur à Marcel Aymé. Il faudrait pourtant considérer tout d’abord le contenu des textes publiés par Marcel Aymé dans de tels journaux et le contexte. C’est ce que souligne Michel Lécureur, l’un des plus grands spécialistes de l’œuvre de Marcel Aymé, qui a montré de la manière la plus claire possible, déjà depuis longtemps, le fait que celui-ci n’a pas soutenu le régime hitlérien, ni d’autre régime, comme il résulte tant de son œuvre littéraire, que de ses articles et de sa biographie. Tant son œuvre que sa vie témoignent de sa liberté d’expression et de pensée et c’est peut-être justement cette démarche d’homme libre qui lui a valu des médisances et des accusations assez graves. Les propos de Michel Lécureur dans un article de 2003, où il fait encore une fois le point sur l’attitude de Marcel Aymé pendant l’Occupation, résumant le mieux ce faux débat :

¹ Rappelons que l’écrivain français Robert Brasillach, provichyste et pronazi, rédacteur en chef du journal collaborationniste et antisémite *Je suis partout* a été condamné à mort et fusillé à la Libération, en 1945, pour crime d’intelligence avec l’ennemi, en dépit de la pétition signée par des écrivains, artistes et des intellectuels tels que Paul Valéry, Paul Claudel, Albert Camus, François Mauriac, Jean Cocteau, Jean Anouilh, etc., demandant au général de Gaulle, de gracier Robert Brasillach. Marcel Aymé a fait circuler la pétition en faveur de Robert Brasillach.

² *Candide*, *La Gerbe*, *Je suis partout*, publications de droite ; *La Gerbe* et *Je suis partout* étaient des organes de la collaboration.

*En fait, aucun propos et aucun écrit ne peut être reproché à Marcel Aymé pendant l'Occupation. Seule peut être regrettée la présence de sa signature dans les feuilles de la collaboration, parce qu'elles voisinaient avec d'autres, de sinistre mémoire, et contribuait peut-être à faire vendre des journaux qu'il aurait mieux valu ignorer. [...] Quant à son idéologie, on peut affirmer qu'il n'a été **ni raciste, ni antisémite, ni collaborateur**¹. Il s'est toujours élevé contre les excès d'où qu'ils vissent. Etranger à droite et déçu par la gauche, il s'est forgé une attitude critique vis-à-vis des partis et a dénoncé leurs compromissions. Il a proclamé le droit à la contradiction et à la liberté d'expression. Individualiste, il était hostile à toute pensée enrégimentée, de droite comme de gauche, car les familles politiques lui semblaient avant tout hostiles à l'homme. Est-ce un délit d'être humaniste et de vouloir un peu d'honnêteté dans la vie publique ? Est-ce un crime de ne pas pouvoir se reconnaître dans tel ou tel credo politique ? Certes, non. Mais Marcel Aymé paye très cher, encore aujourd'hui, son indépendance d'esprit.²*

Cette indépendance d'esprit dont parle Michel Lécureur se voit également dans son refus de l'Académie (et de l'invitation à l'Élysée) et de la Légion d'honneur. Si en 1950, Marcel Aymé répond de manière courtoise à François Mauriac pour motiver son refus, il explose dans *Le Crapouillot* :

Je regrette à présent de n'avoir pas motivé mon refus et dénoncé publiquement à grands cris de putois l'inconséquence de ces très hauts personnages dont la main gauche ignore les coups portés par la main droite. Si c'était à refaire, je les mettrais en garde contre l'extrême légèreté avec laquelle ils se jettent à la tête d'un mauvais Français comme moi, et, pendant que j'y serais, une bonne fois, pour n'avoir plus à y revenir, pour ne plus me retrouver dans le cas d'avoir à refuser d'aussi désirables faveurs, ce qui me cause nécessairement une grande peine, je les prierais qu'ils voulussent bien, leur légion d'honneur, se la carrer dans le train, comme aussi leurs plaisirs élyséens .³

¹ C'est nous qui soulignons.

² Lécureur, M., « Marcel Aymé Collaborateur ? » in *Lettres comtoises*, no. 8, octobre 2003. Consulté en ligne <http://pppculture.free.fr/lecuraym1.php> (le 15 mai 2017).

³ Aymé, M., cité dans Robert, G., Lioret A., *Marcel Aymé insolite*, Illustrations de Ralph Soupault, Editions de la Revue Indépendante, Paris, 1958, p. 23.

Il est à remarquer la rhétorique de ces propos, car le refus non motivé initialement se voit motiver dans cette forme hypothétique de la prétérition qui dénonce ses propres moyens et dénonce justement « à grands cris de putois l'inconséquence » des académiciens et des « chevaliers » : « je regrette ... de n'avoir pas motivé mon refus et dénoncé publiquement », « si c'était à refaire, je ... ». Et voilà donc que c'est refait dans *Le Crapouillot*, que son refus est motivé, que l'inconséquence est dénoncée et qu'il n'aura plus à refuser de telles « désirables faveurs ». Les propos d'Aymé peuvent choquer, ils ont certainement choqué, mais ils sont fidèles à Marcel Aymé, « l'homme de la fidélité »¹ à soi-même.

Pour revenir au reproche de la présence de sa signature dans les journaux de la collaboration, évidemment, les journaux autorisés durant l'Occupation étaient ceux qui répondaient au régime, ne pas y publier aurait signifié ne pas être présent en tant qu'écrivain sur la scène littéraire française, en plus Marcel Aymé était écrivain, il y avait là également des raisons d'ordre économique. Nous renvoyons de nouveau aux études de Michel Lécureur pour envisager ce problème d'une autre perspective : jeune étudiant, soucieux de trouver la réponse à la question si le seul fait d'avoir écrit dans *Je suis partout* et la *Gerbe* était en soi une compromission, Michel Lécureur raconte d'avoir posé la question à un libraire de Caen, ancien prisonnier dans un stalag. La réponse du libraire projette une nouvelle lumière sur le problème qui nous occupe : le libraire avait pu lire *La Vouivre* publiée en feuilleton dans *La Gerbe* et il s'était félicité que Marcel Aymé y ait pu la publier car « son esprit et son talent nous apportaient le ballon d'oxygène dont nous avons tant besoin. »² Si quelque chose dans le contenu du roman *La Vouivre* pouvait être associé à un soutien du nazisme, cela aurait été certainement saisi, dénoncé et accusé par ceux qui ont vécu cette époque là. La même considération peut être faite pour les autres œuvres que Marcel Aymé fait publier dans les feuilles servant le régime.

A trop nous arrêter sur cet aspect qui soulève finalement un faux problème, nous risquons de nous éloigner de l'essentiel –

¹ Robert, G., Lioret A., *Marcel Aymé insolite*, Illustrations de Ralph Soupault, Editions de la Revue Indépendante, Paris, 1958, p. 22.

² Lécureur, M., « Marcel Aymé Collaborateur ? » in *Lettres comtoises*, no. 8, octobre 2003. Consulté en ligne <http://pppculture.free.fr/lecuraym1.php> (le 15 mai 2017).

l'œuvre ayméenne en tant que telle, l'esprit ayméen, « son talent ». Et si l'expérience de la lecture ou de la relecture de son œuvre nous apportait « le ballon d'oxygène » dont nous avons parfois tant besoin ?

Pourquoi la guerre chez Marcel Aymé ?

Notre intérêt à ce sujet part de la nouvelle *Légende poldève* sur laquelle nous avons eu l'occasion de nous arrêter plus longuement il y a quelque temps, lors d'un exercice de traduction de cette nouvelle en roumain¹. Le prétexte se trouvant à la base de la guerre entre le peuple poldève et son voisin, le peuple molleton, est pour le moins ridicule (un petit garçon molleton fait pipi par-dessus la frontière sur la terre poldève et, en plus, il le fait « avec un sourire sardonique). Ce n'est là qu'une ébauche de l'ironie amère que renferme ce récit, car le déplacement du cadre de l'histoire aux Portes du Ciel apportera des surprises d'autant plus incisives qu'elles projettent l'impossibilité de l'être humain d'échapper à l'absurde de la guerre dans l'au-delà non plus. En « amuseur »², Marcel Aymé construit une histoire à l'air drôle et léger qui cache un sens plus profond. Le contenu de ce texte ne cèle pourtant aucune trace de sympathie pour la collaboration, au contraire, le ridicule de la guerre donne l'image d'un Marcel Aymé dégoûté par tout conflit.

La nouvelle *La Carte* parle d'un décret imposant de nouvelles restrictions par temps de guerre (La Seconde Guerre Mondiale, supposée au début et confirmée par la suite du récit par des détails tels : zone occupée, zone non occupée, référence à Céline et à son égarement antisémite).

La toute première phrase de la nouvelle *Le Décret* place le lecteur « au plus fort de la guerre », une guerre longue, tellement longue que l'on se demande si elle finirait un jour. Tous, les civils, les soldats, les dirigeants en ont assez.

¹ Dans le cadre du master de « Science et pratique de la traduction. Domaine franco-roumain », de la Faculté des Lettres, Université de Pitesti (Roumanie) nous avons traduit, en 2003, la nouvelle *Légende poldève* comme partie pratique du mémoire de D.E.A. 15 nouvelles de Marcel Aymé, traduites en roumain par les étudiants du master et révisées par les professeurs Jean-Louis Courriol et Florica Courriol, ont été réunies et publiées en 2008. Aymé, M., *Eloiza. 15 nuvele*, trad. : Florica și Jean-Louis Courriol, Biblioteca pentru toți, Editura Minerva, București, 2008.

² Robert, G., Lioret A., *op.cit.*, p. 64.

Dans *Légende poldève*, la guerre est imaginée et placée dans ce pays fictif, la Poldévie (ou Poldavie), mais, pour paraphraser Marcel Aymé, on ne peut pas faire qu'il ne soit pas de son époque¹.

En ce qui est des deux autres nouvelles choisies pour l'analyse, elles traitent d'une guerre bien réelle, la Seconde Guerre mondiale. Quel que soit le cadre des événements narrés, il est question dans toutes les trois nouvelles de l'absurde de la guerre et d'un monde qui semble dépourvu de voie de salut. D'ailleurs, quel est l'absurde, l'invraisemblable, le fantastique ? Une guerre qui éclate à cause du fait qu'un enfant fait outrage à l'honneur national en faisant pipi sur le territoire de la nation voisine ? Une pauvre vieille demoiselle, pieuse catholique, morte de grippe, qui se voit refuser l'entrée au Paradis en raison de la primauté accordée aux soldats et à tous ceux qui servent la cause suprême de la guerre ? (*Légende poldève*) L'avancement du temps de dix-sept ans pour espérer d'y trouver un monde où la guerre soit finie ? Le réveil dans un village où les hommes portent l'uniforme des armées allemandes pendant l'Occupation ? (*Le Décret*) ; L'introduction d'une carte du temps qui rationne les journées de vie par mois en fonction de la productivité ? Les tickets de vie des Juifs réduits à demi-journée d'existence par mois ? (*La Carte*) Au lieu de se trouver quelque part loin dans un pays fictif, fantastique, irréel, le lecteur est ramené à des événements (hélas) réels, il fait un saut en pleine réalité cruelle.

Le prétexte d'une guerre et le hasard de la Justice divine

Une vieille demoiselle, Marichella Borboïe, exemple de piété et de ferveur, avait dédié sa vie à l'église, « entendait au moins une messe par jour, communiait deux fois par semaine, donnait largement pour le denier du culte ». L'épreuve la plus douloureuse de son accomplissement dans la perfection religieuse était de devoir élever

¹ L'action de la pièce de théâtre *La tête des autres* a comme cadre le même pays de fiction, la Poldavie ; à propos de cette pièce qui a eu un écho extraordinaire à l'époque (création au Théâtre de l'Atelier le 15 février 1952, mise en scène d'André Barsacq ; ed. Grasset, 1952) et a failli être interdite et mettre en prison son auteur, Marcel Aymé écrit : « *Et s'il leur (n.n les critiques qui ont crié au scandale et dénoncé le crime de lèse-magistrat – dont François Mauriac) restait de l'indignation à dépenser, ils s'indigneraient à l'idée qu'il existe peut-être en Poldavie des magistrats aussi peu scrupuleux que ceux de la Tête des Autres. Dieu sait que j'ai fait de mon mieux pour éviter toute ressemblance avec des personnages réels, mais je ne peux pas faire que je ne sois pas de mon époque.* » cité par Robert, G., Lioret A., *op.cit*, p. 29.

un neveu orphelin, Bobislas, le contraire de l'enfant aimable qu'elle espérait. La mauvaise conduite de Bobislas, violateur et voleur, était redoutée dans la ville de Cstwertksk. La guerre éclate entre le peuple poldève et le peuple molleton. Bobislas est mobilisé au régiment des hussards et après « six mois de vie de voyou et de coupe-jarret », il va au front. La vieille demoiselle meurt à cause d'une épidémie de grippe. Le spectacle qui s'étale aux Portes du Ciel déconcerte Mlle Borboïe : les soldats, tant poldèves que molletons, ont la primauté, ils entrent au Ciel sans aucun examen des péchés commis durant leur vie, car ils ont servi une « cause sacrée ». En dépit du récit de sa vie dédiée à la prière, le Paradis est refusé à la vieille demoiselle, les civils doivent attendre la fin de la guerre pour pouvoir être pris en considération par saint Pierre. Parmi les soldats, elle reconnaît son neveu, lequel était mort au front. Non sans ironie et suprématie, Bobislas la prend en croupe. Le Royaume de Dieu s'ouvre pour elle aussi, car son neveu prétend qu'elle est « la catin du régiment ». « Ah ! bon ...Passez », répond alors saint Pierre.

Le titre de la nouvelle *Légende poldève* joue sur l'information paratextuelle du contrat ou du pacte générique (dans l'acception de Genette¹) qui s'installe entre le texte et son lecteur. Dès le premier contact avec le récit, le lecteur reçoit une information générique : il lira une légende. Du point de vue des caractéristiques génériques de la légende, elle est une narration des événements présentés comme incertains du point de vue de la vérité, renvoyant à un passé indéfini (« il y avait », « une fois ») et à un espace réel². Mais l'espace réel est ici la Poldévie, pays imaginaire³. Pourtant, l'incipit de la nouvelle

¹ Genette, G., *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.

² On reprend certaines des caractéristiques de la légende données par Silviu Angelescu, *Legenda*, Valahia, Colecția Rânduiala, București, 2008, pp. 62-63.

³ Pour la chronologie des mentions poldèves en France, nous renvoyons à un article de Michèle Audin, intitulé *La vérité sur la Poldévie*, dont le but est de « rendre la Poldévie à ses véritables amis, Bourbaki, Queneau, Weil, Roubaud... ». La première mention de la nation poldève en France serait repérable dans les milieux normaliens dès 1910, selon André Weil, cité par Michèle Audin.

Il est regrettable pourtant que l'on y retrouve des points de suspension lorsque l'auteur de l'article évoque la nouvelle *Légende poldève* dans la chronologie, pour souligner justement le fait qu'elle a été publiée premièrement dans *Je suis partout* et pour accoler ainsi l'étiquette de collaborateur à Marcel Aymé : « (...) puisque Marcel Aymé était à la fois un ami de Brasillach et un collaborateur (!) du journal collaborationniste *Je suis partout*... »

Audin, M., « La vérité sur la Poldévie », juillet 2009, in OULIPO, <http://oulipo.net/sites/oulipo/files/docannexe/file/20714/poldevie.pdf>.

respecte la construction du cadre réaliste, dans un souci de vraisemblance : « Il y avait dans la ville de Cstwertskst, une vieille demoiselle nommée Marichella Borboïe ». La suite du récit semble revêtir la forme de la légende dans son acception étymologique, liée au récit de la vie de saints¹, présentée comme modèle à suivre. L'énumération des preuves de la « réputation de piété et de virginité » de la vieille demoiselle ne tarde pas de jeter un regard oblique sur cette observance dévote des lois de l'Eglise, car on y entrevoit un faux éloge. L'amplification en paraphrase (l'énumération des actes pieux de la vieille demoiselle) permet de saisir un double langage. Pour compléter le tableau générique, il y a également le personnage antagonique dont le rôle devrait être justement de mieux mettre en évidence, par contraste, la valeur de modèle de l'héroïne de la légende. L'énumération des pratiques religieuses occupant la vie de la vieille demoiselle cède la place à l'énumération des actes abominables du jeune Bobislas.

L'on y découvre plutôt une anti-légende (par rapport à la légende, telle que définie par André Jolles), cette lecture à rebours se dénonce avec l'épisode où l'on raconte l'origine de la guerre entre deux peuples voisins. Voilà comment le sort d'un peuple est décidé par un incident risible :

Depuis longtemps, le peuple poldève vivait en mauvaise intelligence avec son voisin le peuple molleton. A chaque instant, de nouvelles contestations s'élevaient entre les deux grands Etats qui avaient d'autant moins de chances de s'entendre qu'ils avaient raison tous les deux. La situation était déjà très tendue, lorsqu'un grave incident mit le feu aux poudres. Un petit garçon de Molletonie pissa délibérément par-dessus la frontière et arrosa le territoire poldève avec un sourire sardonique. C'en était trop pour l'honneur du peuple poldève dont la conscience se révolta, et la mobilisation fut aussitôt décrétée.²

Une ironie amère, sans doute, car le destin des peuples et du monde entier est soumis à des incidents dont l'importance ne dépasse pas celle de l'épisode poldève. Et puisque les guerres existent, où est

¹ Jolles, A., *Formes simples*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

² Aymé, M., *Légende poldève*, in *Le Passe-muraille. Nouvelles*, Gallimard, 1943, p.151.

la justice divine ? Elle est peut-être occupée à faire entrer au Paradis les combattants des guerres :

- *Est-ce possible ? murmura la vieille fille. Mais ce serait affreux...*

- *Rien n'est plus juste, au contraire. Ceux qui meurent pour une cause sacrée ont bien mérité d'entrer au Ciel. C'est justement le cas des soldats poldèves qui, luttant pour le bon droit, ont mis Dieu de leur côté. Et c'est aussi le cas des combattants de Molletonie. On ne nous le disait pas, mais Dieu est avec eux aussi. Tout ça fait beaucoup de monde, et j'ai peur que la guerre dure encore longtemps. Des deux côtés, le moral des troupes est élevé et les généraux n'ont jamais eu autant de génie. Il ne faut pas compter qu'on s'occupe de nous avant la fin de la guerre. Trop heureux encore si nos dossiers n'ont pas été égarés dans la pagaie.*¹

Le hasard de la rencontre avec son neveu aux Portes du Ciel lui vaut le salut divin, car en « catin du régiment », ayant donc soutenu la « cause sacrée », la vieille demoiselle peut entrer au Royaume de Dieu. Heureusement, elle ne doit pas penser aux moyens utilisés pour accéder au Paradis puisque là « les pourquoi et les comment ne signifient plus rien du tout »².

Un regard biaisé naît d'une distance ou non-correspondance entre la forme légère, simple, comique du récit et un sens grave, sérieux. La satire vise la dévotion exacerbée, le zèle clérical. « Le meilleur esprit chrétien n'est pas forcément l'esprit clérical »³, dit Marcel Aymé. Mais elle traduit également un pessimisme lucide qui rend prosaïque le merveilleux chrétien.

Comment disposer du temps par temps de guerre

La guerre s'étire jusqu'à occuper l'espace divin (de manière ridicule) dans *Légende poldève* et l'héroïne de la nouvelle faillit à devoir attendre à l'infini que la guerre finisse pour entrer au Paradis, si ce ne fût pour un artifice rusé.

L'attente du temps de paix est à la base d'un jeu fantastique avec le temps dans *La Carte* et *Le Décret*. Ces deux textes se répondent tant par la parenté au niveau des titres, par le thème du

¹ Aymé, M, *Légende poldève*, *op.cit.*, p. 155.

² Aymé, M, *Légende poldève*, *op.cit.*, p. 163.

³ Ganne, G., « Marcel Aymé l'anticonformiste », in *Les œuvres libres*, no. 71, avril 1952, p. 137.

temps qui occupe la place centrale de la diégèse, que par un indice intertextuel (le texte du *Décret* renvoie explicitement à la Carte de temps¹, un essai scientifique auquel les gouvernements ont fait recours, en secret, une fois qu'ils se sont rendus compte qu'ils pouvaient disposer du temps).

Dans *Le Décret*, tous sont las d'une guerre qui tarde d'arriver aux termes et comme « l'honneur » et « d'autres considérations » défendent, « bien entendu », de faire la paix, les gouvernements décident de mieux disposer du temps. Puisqu'il est si facile d'user de l'heure d'été, il devient clair que l'on peut avancer le temps à son gré. Le paisible dieu Chronos est détrôné. Les peuples sont délivrés du cauchemar de la guerre par une trouvaille scientifique. Le temps est avancé de dix-sept ans. Le monde fait un saut dans l'avenir et ne paraît pas être déboussolé par les changements survenus dans ce laps de temps non vécu :

En somme, tout se passait pour le genre humain comme s'il eût réellement vécu ces dix-sept années qui avaient pourtant tenu dans une fraction de seconde. Et peut-être les avait-il réellement vécues. On a beaucoup disputé sur ce point. Philosophes, mathématiciens, médecins, théologiens, physiciens, métaphysiciens, théosophes, académiciens, mécaniciens, ont écrit à ce propos un grand nombre de thèses, de parenthèses, d'antithèses et de synthèses.²

Rentrant d'un voyage au Mexique, le narrateur se retrouve à Paris, dix-sept ans plus tard, dans un appartement qui lui semble à la fois familier et inconnu. Il sait qu'au lieu de deux enfants, comme il avait avant le décret, il en a quatre. Les lettres de sa femme pendant le voyage au Mexique lui avaient envoyé des nouvelles sur les quatre enfants. Il fait connaissance avec les deux derniers, Louis et Juliette, âgés de huit et six ans. Au début de l'été il doit faire un voyage dans le Jura où il est censé retrouver un ami qui s'était retiré dans son

¹ *Le Décret* est publié en préoriginale avant *La Carte*. La première nouvelle est publiée le 29 octobre 1941, alors que la seconde est publiée le 2 avril 1942. Dans le recueil qui les réunit, *La Carte* précède *Le Décret*, ce qui rend d'ailleurs possible l'intertextualité. Nous n'avons pas consulté les deux textes tels qu'ils ont été publiés initialement, nous ne savons pas si le renvoi intertextuel existait ou non initialement dans *Le Décret*. C'est un devoir à faire prochainement. Mais s'il y figurait, quel voltige métatextuel, que ce renvoi à un texte futur dans une nouvelle dont l'histoire propose un saut dans l'avenir pour échapper au temps de la guerre !

² Marcel, Aymé, « Le Décret », in *Le Passe-murailles*, *op.cit.*, p.100.

village natal. La veille de son départ, lors des courses qu'il devait faire, accompagné par la petite Juliette, il remémore, devant l'hôtel de la Marine, le temps de l'occupation allemande :

- Tu n'étais pas encore née, toi. C'était la guerre. La France était vaincue. Les Allemands occupaient Paris. Leur drapeau flottait sur le ministère de la Marine. (...) partout, il y avait des uniformes verts. Et les Français qui étaient déjà vieux pensaient qu'ils ne les verraient jamais partir.¹

Lors de son voyage, dix-huit kilomètres le séparent du village où habitait son ami mais manquant l'autobus il doit s'y rendre en bicyclette. Il remet le départ après midi. La chaleur encore épaisse après un bon repas et un bon vin lui procure un fort mal de tête. Il part néanmoins et prenant un chemin de traverse, il se trouve perdu dans une forêt, lorsque l'orage éclate. A l'abri d'un toit de fascines, en attendant que l'orage finisse, il s'endort. Au réveil, il ne retrouve plus le même scénario que lorsqu'il s'était endormi : le sol est sec, aucune trace d'orage et des hommes en uniforme vert. Il apprend petit à petit que la guerre n'était pas finie. Il espère pourtant que ce village n'a pas appliqué le décret et qu'en rentrant à Paris il retrouverait le monde tel qu'il l'avait laissé - dix-sept ans en avance. Mais à la gare de Lyon, il est certain qu'il se retrouve dix-sept ans en arrière : Paris était occupé. Il habite son ancien appartement à Montmartre, les deux derniers enfants n'existent pas encore. Il se retrouve dans une époque triste. Mais ce qui est encore plus triste c'est le fait qu'il connaît l'avenir et déplore sa « triste condition d'un dieu » qui n'a que des certitudes et ne connaît plus d'espoir. Mais petit à petit, le narrateur oublie son avenir et l'avenir du monde. Il regrette de ne pas avoir été plus discipliné dans la notation du récit de son aventure :

Il y aura bientôt un mois que je n'ai noté le récit de mon aventure et à le relire aujourd'hui, j'éprouve le regret très vif de n'avoir pas été plus précis. (...) Durant ces quelques semaines, je me suis si bien remboîté dans notre triste époque, que j'ai perdu la mémoire de l'avenir. (...) Je ne sais plus rien du sort de la guerre. Je ne sais plus quand ni comment elle

¹ Aymé, M., « Le Décret », *op.cit.*, p. 102.

*finira. J'ai tout oublié et un jour viendra peut-être où je douterai
d'avoir vécu ces tribulations.¹*

Le narrateur, un écrivain, se retrouve « remboîté » dans une triste époque. Où est le fantastique ? Se retrouver dans un temps sans guerre, menant une vie paisible, avec quatre enfants déjà grands, avec douze autres livres publiés (tombés d'ailleurs dans l'oubli – « le public est ingrat ») ou vivre sous l'occupation, sans savoir quand et comment la guerre finira ?

La première aventure temporelle, l'avancement du temps de dix-sept ans, ne pose pas de questionnements quant à sa possibilité : elle est donnée comme un fait bien possible et imaginable. La vie dans l'avenir est saluée sans hésitation, sans trop de pourquoi ou de comment. Le narrateur accepte sans effort la vie dans l'avenir, tout s'inscrit dans l'ordre du naturel :

*Les souvenirs que je gardais de cette existence illusoire
n'étaient ni moins sûrs, ni moins attachants que ceux se
rapportant à la période antérieure. Je n'avais nullement
l'impression d'avoir été frustré de quoi que ce fût, et si je
n'avais eu connaissance du décret, je n'aurais certes pas eu le
moindre soupçon de mon aventure.²*

L'aventure incroyable, celle qui donne plus de peine et de frustration à être vécue et acceptée, ce n'est pas le saut dans l'avenir mais la chute dans le passé, lequel n'est ici qu'un présent malheureux. On pense au saut dans le temps comme *escapisme*, comme évasion, comme fuite devant une réalité trop dure à supporter et même comme refus de participer à un monde fait de guerre :

*Rien ne me permettait de croire avec certitude que je
réussirais à échapper à cette emprise. Je me rassurai avec des
raisons assez fragiles. Etre d'une époque, pensais-je, c'est sentir
l'univers et soi-même d'une certaine manière qui appartient à
cette époque.³*

Nous soulignons justement le verbe « échapper » dans le fragment cité, échapper à une époque que le narrateur ne reconnaît pas comme sienne, car il ne s'y reconnaît pas, il n'y appartient pas.

¹ *Ibid.*, pp. 125-126.

² *Ibid.*, pp. 99-100.

³ *Ibid.*, p. 112.

Voilà pourquoi le saut temporel dans l'avenir apparaît comme l'époque réelle – il s'y reconnaît. Devant les indices qui le transportent de nouveau dans l'époque du cauchemar de la guerre, il cherche désespérément des signes de l'époque rêvée, désirée, celle dans laquelle il peut vivre en accord avec l'univers et soi-même.

Heureusement, le paradoxe « des souvenirs de l'existence future » ne dure pas longtemps. Même si le narrateur regrette de ne pas avoir consigné plus de détails de ses souvenirs de sa vie future, c'est toujours lui qui, lors de la superposition du passé revécu et des souvenirs du futur, déplore le manque d'espoir. Vivre de manière consciente le chagrin d'un avenir qui ne soit que répétition du passé serait trop pénible. « La volonté de sortir d'angoisse »¹, telle est la clé de la fuite, du désir d'échapper au temps de la guerre.

Dans *La Carte*, Marcel Aymé propose une autre expérience du temps. Comme dans *Le Décret*, les « puissances belligérantes »² du monde disposent non seulement du sort des peuples mais également du temps. « La Carte » du titre est en fait une carte de temps, car, le 10 février d'une année de guerre (la Seconde Guerre Mondiale, selon des indices qui apparaissent plus tard dans la matérialité du texte), dans un Paris sous l'Occupation, de nouvelles restrictions sont annoncées pour des raisons d'ordre économique et pour « assurer un meilleur rendement de l'élément laborieux ». Il s'agit notamment de la mise à mort (provisoire, *naturellement*) des inutiles, de tous ceux qui ne produisent rien de matériel pour la société : vieillards, retraités, rentiers, chômeurs, et d'autres inutiles. Le narrateur, un tel Jules Flegmon, celui qui nous apprend ce bruit de restriction dans son journal (la nouvelle se présente sous la forme des extraits du journal de Jules *Flegmon* (!)), salue d'abord la mesure mais il ne tarde pas de changer d'avis aussitôt il comprend que le décret s'applique également aux artistes, y compris aux écrivains, dont il fait partie lui-même. « L'infamie », « le déni de justice », « le monstrueux assassinat » entre en vigueur le 1^{er} mars et toutes les catégories de personnes vouées à une existence partielle doivent se rendre à la mairie pour retirer leur carte de temps, laquelle comprend un certain nombre de tickets correspondant au nombre de jours de vie

¹ « En ouvrant les journaux, en songeant aux événements politiques, j'essaie de réveiller ma mémoire, avec la volonté de sortir d'angoisse, mais toujours en vain. C'est à peine si de temps à autre et de plus en plus rarement j'éprouve la très banale sensation du déjà vu. » *Ibid.*, p. 126.

² *Ibid.*, p. 96.

auxquels ont droit les soi-disant consommateurs improductifs en fonction de la catégorie socio-professionnelle à laquelle ils appartiennent. Les écrivains ont droit à quinze jours d'existence par mois, les vieillards tel Roquenton, le voisin du narrateur, à six jours de vie par mois, les prostituées ont droit à sept jours par mois, les Juifs, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur activité, ont droit à demi-journée d'existence. Une fois épuisés les tickets pour un mois, chacun des inutiles s'évapore et ressuscite le 1^{er} du mois suivant. C'est une mort provisoire. Bientôt les vivants à part entière finissent par envier les damnés pour être les bénéficiaires d'une expérience extraordinaire et, dans le même temps, il naît tout un marché noir des tickets, les riches achetant les tickets des pauvres, lesquels ont besoin d'argent pour pouvoir nourrir leurs enfants. Comme certains réussissent, grâce notamment au marché noir, à avoir plus de trente ou trente-et-un tickets de vie par mois, ils finissent par vivre trente-deux, trente-neuf, quarante-cinq, soixante-six jours dans un seul mois. Le journal de Jules Flegmon comprend des notes du 32, du 34 ou du 35 juin. Mais ce que les « damnés de la terre » ou les « rebuts d'humanité » vivent pendant les journées supplémentaires n'est présent que dans leur conscience, ceux qui ont droit à moins de jours par mois ou ceux qui vivent à part entière, même s'ils interagissent avec les autres pendant les jours supplémentaires acquis illégalement, ne se souviennent pas de ce temps étiré que seuls les possesseurs des tickets supplémentaires se rappellent. Le narrateur a une belle histoire d'amour avec Elisa, qu'il rencontre le 31 juillet. Le 35 juin, ils se séparent avec la promesse qu'elle sera de retour avant le 60 juin. Mais Jules use de son dernier ticket du mois le 35 juin et ressuscite le 1^{er} juillet. Elisa ne se souvient plus de lui. Le trafic des cartes de temps produit les effets économiques contraires au projet initial. Les riches accaparent les tickets de vie. Les journaux parlent de « l'Affaire des tickets ». Finalement, le 6 juillet un décret supprime la carte de temps, ce qui laisse indifférent le narrateur.

L'absurde de la situation d'imaginer que des hommes inventent une loi qui dispose une certaine durée de la vie pour d'autres hommes en fonction du degré de leur inutilité dans la société frappe moins si on est à l'abri (même fictionnel) d'une telle loi invraisemblable. Jules Flegmon, l'auteur du journal dont on lit les extraits dans *La Carte*, se croit à l'abri de ce décret, puisque la restriction temporelle ne s'appliquerait qu'aux inutiles. Lui, il est écrivain. Son ami, conseiller à la préfecture de la Seine, lui explique

qu'il ne s'agit « naturellement » pas d'une mise à mort des inutiles, comme le bruit courait, mais « simplement » d'une diminution de « leur » temps de vie. Quelle « infamie », quel « déni de justice », quel « monstrueux assassinat », ce décret qui s'applique aux artistes et aux écrivains aussi !

A la rigueur, j'aurais compris que la mesure s'appliquât aux peintres, aux sculpteurs, aux musiciens ! Mais aux écrivains ! Il y a là une inconséquence, une aberration, qui resteront la honte suprême de notre époque. Car, enfin, l'utilité des écrivains n'est pas à démontrer, surtout la mienne, je peux dire en toute modestie. Or, je n'aurai droit qu'à quinze jours d'existence par mois.¹

Marcel Aymé se plaît à l'ironie ; le double langage montre du doigt l'hypocrisie humaine et l'individualisme. L'attitude du personnage-narrateur est fidèle aux connotations de son nom : « flegme » ou indifférence par rapport au sort des autres, ceux qui ne sont pas de la même classe ou caste (fût-elle sociale, professionnelle, religieuse, nationale, etc.), et « phlegmon » ou inflammation qui brûle aussitôt que l'affaire le concerne lui aussi.

La diminution des jours de vie par mois est acceptée plus aisément si le même sort est partagé par les confrères écrivains et artistes : Céline, Gen Paul, Daragnès, Fauchois, Soupault, Tintin, d'Esparbès. La référence à l'égarement antisémite est faite de manière délicate mais claire :

Céline était dans un jour sombre. Il disait que c'était encore une manœuvre des Juifs, mais je crois que sur ce point précis, sa mauvaise humeur l'égarait. En effet, aux termes du décret, il est alloué aux Juifs, sans distinction d'âge, de sexe, ni d'activité, une demi-journée d'existence par mois.²

Par trop cohabitation avec l'absurde, on s'accommode à cette nouvelle loi à tel point que la mort relative devient l'expression à la mode, on organise des soirées pour fêter entre amis « l'agonie ». Le ridicule, s'il en manquait, c'est qu'au moment de la mort provisoire, le corps s'évanouit et il n'en reste que les vêtements, mais lors de la résurrection mensuelle on réapparaît nu. Les conséquences de cette

¹ Aymé, M., *La Carte*, in *Le Passe-murailles*, op.cit., p. 72

² *Ibid.*, p. 75.

affaire sont à la fois drôles et dramatiques. Le monde ne s'arrête pas pendant la disparition des inutiles dans le néant.

Le décret de réduction du temps de l'existence des inutiles semble en première phase porter ses fruits. « Une atmosphère de quiétude et d'allègement » semble s'installer en l'absence des rationnés. Mais ce n'est que le calme précédant la tempête. Le marché noir des tickets naît bientôt et les riches s'emparent du temps des pauvres ou des malades, forcés à vendre leurs tickets afin de nourrir leurs familles. Un tel arrive à vivre cinq ans et quatre mois dans un seul mois. Le dérèglement du temps amène des drames individuels. En plus, le but initial du décret échoue. La morale : « 6 juillet. – Un décret supprime la carte de temps. Ça m'est indifférent. »¹

Jules *Flegmon* est indifférent.

La guerre est une carte de temps – à cette différence qu'elle dispose de la durée de vie des hommes de manière plus aléatoire, sans tout ce calcul du pourcentage de productivité dans la société et sans l'espoir d'une résurrection le 1^{er} du mois suivant la mort provisoire.

Conclusion

Dans les trois nouvelles, publiées initialement dans des journaux de la collaboration, il y a question de la guerre. Le prétexte ridicule de l'éclatement de la guerre entre deux peuples dans *Légende poldève* souligne dans le style ironique propre à Marcel Aymé le mépris de tout conflit. *Le Décret* déploie le spectacle d'une vie soumise au brouillage temporel comme issue de l'angoisse d'une vie menée par temps de guerre. L'aventure inquiétante, impensable n'est pas le saut dans l'avenir mais la chute dans le passé-présent de la guerre et d'une France sous l'occupation. *La Carte* présente l'absurde d'un décret qui rationne l'existence des hommes, toujours dans un Paris sous l'occupation, en fonction de leur utilité ou inutilité dans la société. Elle dénonce l'indifférence des hommes à tant d'événements qui les concernent directement : un décret humain décide du droit des hommes à l'existence, on en prend connaissance, on s'y soumet, on est indifférent. Dans ces nouvelles, la guerre est prétexte pour une ironie amère des hasards de l'existence humaine, une existence humaine qui n'échappe à l'absurde de la guerre ni dans l'au-delà.

¹ *Ibid.*, p. 95.

Bibliographie

- Angelescu, Silviu, *Legenda*, Valahia, Colecția Rânduiala, București, 2008
- Aymé, Marcel, *Le Passe-muraille. Nouvelles*, Gallimard, Paris, 1943
- Aymé, Marcel, *Eloiza. 15 nuvele*, trad. : Florica și Jean-Louis Courriol, Biblioteca pentru toți, Ed. Minerva, București, 2008
- Audin, Michèle, « La vérité sur la Poldévie », juillet 2009, in OULIPO, <http://oulipo.net/sites/oulipo/files/docannexe/file/20714/poldevie.pdf>.
- Ganne, Gilbert, « Marcel Aymé l'anticonformiste », in *Les œuvres libres*, no. 71, avril 1952, p. 133-160
- Genette, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Editions du Seuil, Paris, 1982
- Jolles, André, *Formes simples*, Editions du Seuil, Paris, 1972
- Lécureur, Michel, « Marcel Aymé Collaborateur ? » in *Lettres comtoises*, no. 8, octobre 2003. Consulté en ligne <http://pppculture.free.fr/lecuraym1.php> (le 15 mai 2017)
- Robert, Georges, Lioret André, *Marcel Aymé insolite*, Illustrations de Ralph Soupault, Editions de la Revue Indépendante, Paris, 1958